

BG SERVICES

ÉCHANGE PERMIS DE CONDUIRE

MONACO-----FRANCE

- ATTESTATION RADIATION ou DE SORTIE DU TERRITOIRE à demander à la Direction sûreté publique.

ATTESTATION DE DROIT à CONDUIRE de moins de 3 mois à demander aux services des titres de la circulation.

- COPIE COULEUR RECTO/VERSO DU PERMIS DE CONDUIRE A ÉCHANGER EN COURS DE VALIDITÉ.

- COPIE PIÈCE IDENTITÉ LISIBLE RECTO/VERSO.

- JUSTIFICATIF DE DOMICILE (Facture EDF, Eau, Télécom , Gaz, Internet ...)

- JUSTIFICATIF DE RÉSIDENCE EN FRANCE DEPUIS AU MOINS 6 MOIS (Contrat de location, Contrat de travail, Attestation d affiliation à l assurance maladie, Avis d'imposition ou de non imposition, attestation de scolarité, inscription ANPE, RETRAIRE..)

- PHOTOS NUMÉRIQUES AU FORMAT ANTS (E-PHOTO)

En cas de catégories du groupe lourd (C,D)

Si vous souhaitez les conserver : avis médical suite à une visite chez un médecin agréé.

Si vous ne souhaitez pas les conserver : courrier de renoncement aux catégories suivantes..

FRAIS : 125 EUROS (CHÈQUE OU ESPÈCES)

25 EUROS DE TIMBRE FISCAL (En cas de perte ou de vol)